

DOSSIER DE PRESSE

Séance plénière du jeudi 5 avril 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Une gestion financière responsable, sans augmentation d'impôts et près d'1 milliard d'investissements

Les élus départementaux se sont réunis en séance plénière dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département le jeudi 5 avril 2018.

13 dossiers étaient à l'ordre du jour de cette séance publique, dont :

- **Le compte administratif 2017** (page 2).
- **La taxe foncière** (page 2).
- **Le plan collège : présentation du programme type de construction** (page 3)
- **Soutien à la ligne Bergerac-Libourne** (page 4)
- **Soutien à la construction de logements sociaux** (page 4)
- **Ouverture des marchés publics aux petites entreprises** (page 4)

A mi-mandat, un premier bilan positif

Fidèle aux objectifs fixés en 2015, le Département a mis en oeuvre une stratégie lui permettant de faire face à ses engagements.

⇒ Améliorer le besoin de financement

En 3 ans, la dette a diminué de 15 M€

⇒ Améliorer la capacité de désendettement

La capacité de désendettement s'améliore pour la troisième année consécutive. Elle est passée de 4,5 ans en 2016 à 3,6 ans en 2017.

⇒ Maîtriser les dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses de fonctionnement est passée de +3,4 % en 2015 à +2,4% en 2017

⇒ Investissement

Le Conseil départemental s'était fixé un objectif d'investissement d'1 milliard d'euros sur la mandature : 550 millions d'euros ont été investis entre 2015 et 2017 pour les collèges, les infrastructures routières, les aménagements d'espaces naturels sensibles, l'immobilier social, etc.

Ces investissements devraient s'accélérer d'ici la fin de la mandature, avec le déploiement du plan Collège Ambition 2024 (voir page 4) et du Très haut débit.

⇒ Epargne

Le Département s'était donné pour objectif de garder une épargne brute supérieure à 100 millions d'euros, elle est passée de 141 millions en 2015 à 177 millions en 2017.

Contacts presse

Typhaine Cornacchiari : 05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44 - typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Laurent Gazal : 05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - l.gazal@gironde.fr

Site : Gironde.fr - Facebook : [Département de la Gironde](#) - Twitter : [@gironde](#)

COMpte ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif (CA) correspond à la clôture de l'exercice budgétaire 2017 et répertorie l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées durant l'année. C'est un élément important dans l'analyse des finances de la collectivité, puisqu'il permet de **constater l'exécution du budget et de mesurer l'adéquation des résultats aux objectifs fixés.**

L'année 2017 a été marquée par l'accentuation de la contribution des collectivités locales à la réduction des déficits publics et par une modification de la répartition des compétences. Toutefois, le résultat global de clôture du budget principal est excédentaire et s'élève à 45.3M€ contre 35.5M€ en 2016. Il permettra de couvrir les reports (10.4M€) qui seront votés lors du budget supplémentaire et les ajustements indispensables aux besoins sociaux.

Une augmentation importante des ressources

Malgré la diminution des dotations de l'Etat de 25,2 millions d'euros, le produit des droits de mutation a permis aux recettes de fonctionnement de progresser plus vite que les dépenses. En effet, ces recettes (1 586.2 M€ hors cessions) sont **en hausse de 59M€** portées par les droits de mutation en forte croissance (+23%).

Des dépenses maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement (1 392.8M€ hors frais financiers) sont en progression en raison de l'augmentation des dépenses de solidarité qui atteignent 875M€ (+32M€). Les charges financières, qui s'élèvent à 15.89M€, ont de nouveau diminué car le Département a pu bénéficier de la performance de taux monétaires encore très bas et de la contractualisation de taux fixes compétitifs.

Une maîtrise qui n'a pas sacrifié pour autant les politiques d'intervention, ainsi le budget dévolu aux infrastructures est stable depuis le début de la mandature : 9 millions d'euros par an.

Une capacité d'autofinancement exceptionnelle

Grâce à sa gestion rigoureuse, le Département bénéficie d'une épargne exceptionnelle qui lui a permis d'autofinancer ses dépenses d'investissement à 81% en 2017, contre 74% en 2016.

La solidarité toujours importante

Les coûts liés à la solidarité continuent à progresser pour atteindre 875 millions d'euros pour l'exercice 2017, soit +3,83% d'augmentation par rapport à 2016.

Les dépenses d'intervention comme le transport des personnes handicapées, les subventions, la prévention santé, les participations (Fonds de Solidarité Logement, Gironde Ressources...), les dotations aux collèges, sont en progression de +2%.

En 2017, 244 millions d'euros ont été consacrés à l'effort de solidarité vis-à-vis des Girondins, de l'Etat et des autres départements. Une nette augmentation depuis 2014 où cela représentait 59 millions d'euros.

TAXE FONCIÈRE 2018

Conformément aux engagements pris par la majorité sur la stabilité de la pression fiscale, les élus ont voté en faveur du **maintien du taux de foncier bâti à 17,46 % pour 2018, soit une non-augmentation pour la deuxième année consécutive.**

Le Département s'interroge sur le ralentissement que connaît le produit du foncier bâti depuis l'année dernière. En contradiction avec ce que l'on peut constater du marché immobilier dans beaucoup de lieux de Gironde, les bases prévisionnelles qui ont été notifiées pour 2018 affichent une progression de seulement 1,44 % soit le plus faible taux de ces 10 dernières années.

PLAN COLLÈGES

Le plan Collèges Ambition 2024 prévoit la construction de 12 nouveaux collèges et la réhabilitation lourde de 10 établissements, pour un montant global de 470 millions d'euros.

Pour mener à bien ce chantier exceptionnel, le Conseil départemental a acté ce jour un programme fonctionnel type, qui sera utilisé pour l'ensemble des collèges à construire ou à réhabiliter.

Il s'agit de produire des bâtiments répondant aux exigences de fonctionnalité, de bonne qualité d'accueil et de sécurité, qui permettent d'intégrer le collège dans son territoire. Des collèges, qui puissent susciter un sentiment de fierté et d'appartenance pour les élèves. Un lieu de vie, qui fournira aux jeunes Girondins les meilleures conditions d'apprentissage possibles et contribuera à la lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux.

Pour favoriser un climat serein et créer un maillage fin du territoire, les collèges auront une capacité de 600 élèves, extensible à 700, là où cela est possible, tout en conservant des possibilités d'adaptation. Ils permettront la diversification des formes d'enseignement à l'intérieur de la classe comme au sein de l'établissement. Ils seront ouverts sur l'extérieur pour permettre une «mutualisation des espaces», comme par exemple le partage du gymnase avec les associations sportives locales. Les équipements numériques reflèteront l'engagement départemental en la matière.

L'élaboration de ce programme fonctionnel type a fait l'objet d'une concertation avec les représentants des personnels de l'Education nationale et du Département ainsi qu'avec les collégiens.

Ce programme prévoit :

- la création d'une zone tampon permettant la sécurisation des élèves avant l'ouverture des portes de l'établissement
- le redimensionnement des parkings à vélo, pour favoriser les déplacements doux
- l'ouverture aux parents avec la création d'un espace de convivialité, de rencontre et de médiation
- un plus grand nombre de sanitaires et de points d'eau dans l'établissement
- des restaurants plus grands pour améliorer les conditions des repas
- des salles d'enseignements plus grandes (60 m² au lieu de 50) permettant de varier les pratiques pédagogiques
- un gymnase + une salle de sport supplémentaire de près de 700m² avec des locaux de dépôts dédiés aux associations sportives qui utilisent nos équipements sportifs
- un équipement numérique renforcé
- des aménagements permettant de favoriser le travail individuel et collectif des personnels
- des locaux et des équipements plus pratiques pour la restauration et de l'entretien.

Ligne SNCF Bergerac-Libourne

La remise en cause des lignes de proximité, proposée par le rapport Spinetta, fait craindre un abandon des lignes TER. Un fait inacceptable pour un territoire à la fois éloigné de la métropole et faisant face à des difficultés sociales et économiques.

Le Département ne peut accepter l'éventualité d'une fermeture de la ligne de chemins de fer qui relie Bergerac à Libourne. Cela pénaliserait fortement les milliers de voyageurs qui l'empruntent, à Sainte Foy la Grande, Saint Emilion, Castillon-la-Bataille et Libourne.

Les conseillers départementaux ont validé lors de cette plénière le principe d'une participation à hauteur d'1 million d'euros pour les travaux de rénovation de cette ligne.

Soutien à la construction de logements sociaux

Afin de permettre aux bailleurs sociaux ou aux établissements sanitaires et sociaux de pouvoir emprunter, le Département se porte garant des emprunts que ceux-ci souscrivent.

En 2017, 140,7 M€ de garanties ont été accordées en 2017 (+3,6% par rapport à 2016), ce qui porte l'encours à près de 1 561 M€. Cela représente la construction de 1575 logements sociaux en 2017 contre 949 en 2016 et la construction de plus 70 places dans des établissements accueillant des personnes âgées ou dépendantes.

Marchés publics

L'année 2017 a été marquée par la volonté d'utiliser la commande publique comme un levier en faveur du développement économique. Souhaitant mobiliser sa capacité d'achat public pour accroître son soutien aux entreprises girondines, PME et TPE en particulier, le Département a mis en place des réunions-ateliers sur tout le territoire pour faciliter la réponse aux marchés publics.

En 2017, 546 marchés publics supérieurs à 25 000 euros hors taxes ont été notifiés (contre 850 en 2016).

Ils se répartissent de la façon suivante :

- 34,4% de marchés publics pour des opérations de travaux
- 41,5% de marchés publics pour des prestations de services
- 19,6% de marchés publics pour des prestations de fournitures
- 4,5% de marchés publics pour des prestations intellectuelles

63% des établissements, bénéficiaires de paiements en 2017, au titre de marchés publics, étaient situés en Gironde.